LE MAUVAIS COUP DE L'ETAT SUR LES TAXES FONCIÈRES

Juste après les dépenses de la rentrée, arrive la taxe foncière pour les propriétaires (57% des coudekerquois). C'est un coup dur en cette période de pouvoir d'achat en berne.

Si la taxe foncière a augmenté ce n'est en aucun cas du fait de la Ville qui pour sa part **n'a pas augmenté son taux communal depuis 15 ans** (il suffit de lire la feuille d'imposition pour s'en rendre compte).

C'est l'Etat en indexant sa base de calcul sur l'inflation qui alourdit encore la facture et qui fait évoluer votre taxe foncière.

En effet, l'inflation ayant été importante cette année (environ 7%), le montant de l'impôt foncier augmente mécaniquement partout en France.

J'étais déjà contre cette mesure à l'époque et l'avais dénoncé. J'y suis encore plus opposé aujourd'hui car il n'est pas acceptable que nombre d'entre vous, qui ont travaillé dur tout au long de leur vie pour acquérir un bien immobilier dans notre commune, se retrouvent constamment plus taxés du fait de ce mode de calcul voulu par le Gouvernement.

C'est d'autant plus inacceptable que l'Etat ne fait aucun effort pour réduire ses dépenses publiques et préfère demander plus aux contribuables.

Malgré tout, le coût de la vie à Coudekerque-Branche apparaît plus mesuré que dans nombre d'autres communes. C'est dû, en partie, à la politique municipale de tarifs bas comme par exemple la cantine, les centres de loisirs, la périscolaire, les repas à domicile, les tarifs culturels, les loisirs et tout ce qui fait la vie quotidienne.

Comptez sur moi pour continuer à défendre au mieux votre pouvoir d'achat.

Votre Maire
David BAILLEUL

ZOOM SUR

LE CENTRE DE SANTÉ COMMUNAL OUVRE EN OCTOBRE

Le conseil municipal a acté l'ouverture du Centre de santé communal en octobre, dans les locaux de l'ancienne Perception, 47 rue du Boernhol.
Cinq médecins retraités y seront salariés à temps partiel par la ville, pour assurer des consultations de médecine générale, du lundi au vendredi.
Ce Centre, une première sur le Dunkerquois, viendra en complément de l'offre de soins des médecins libéraux installés en ville, et qui demeurent la priorité de la municipalité.
Plus d'informations dans le prochain magazine municipal.

EN DIRECT DU CONSEIL DU 20 SEPTEMBRE 2023

SOLIDARITE

RESTOS DU CŒUR : DES SOLUTIONS POUR CONTINUER LES DISTRIBUTIONS

La ville a dû fermer l'un des deux bâtiments des Restos du cœur, rue Gustave-Fontaine, mis à disposition gratuitement depuis de nombreuses années.
La raison est très simple : la commune a dû prendre un arrêté de péril **car la toiture a été endommagée à la fin du mois d'août. Or ce vieux bâtiment hérité du passé est amianté.** La ville ne peut donc pas engager des travaux rapides de réparation.
Dans l'immédiat, les distributions de septembre sont assurées au foyer Gabin. Le second local, au Petit Steendam, (Coudekerque-Branche est l'une des rares villes de l'agglomération à offrir deux sites aux Restos du cœur) est lui opérationnel et va être renforcé. Et la ville travaille aujourd'hui en relation avec la direction des Restos du Cœur pour le maintien de l'activité solidaire.
Un appel a aussi été lancé aux deux communes voisines de Cappelle-la-Grande et Dunkerque pour des solution pour l'hiver puisque le site du Vieux Coudekerque concerne des populations qui sont sur ces trois communes.

LOGEMENT

CHARGES LOCATIVES : LES BAILLEURS ATTENTIFS AUX DEMANDES DE LA VILLE

Lors du conseil municipal de juin, les élus avaient interpelé les bailleurs sociaux présents sur la commune, au sujet des charges locatives. **En cette période d'inflation et de difficultés de pouvoirs d'achat pour les habitants, la ville souhaitait que les bailleurs maitrisent les charges**, et facilitent les délais de paiement des locataires plutôt que de les réclamer en amont. La plupart des acteurs du logement à Coudekerque ont répondu favorablement à cette demande, assurant de leur attention. Vilogia a même pris la décision de ne pas augmenter ses acomptes en 2023.

JEUNESSE

AIDES À LA JEUNESSE : 120 PASSEPORTS LIBERTÉ EN 2023

Plus 50% d'aides en plus ! Depuis plus de dix ans, la ville a mis en place les passeports liberté : une aide financière de 500 euros à destination des 17-25 ans, en contrepartie de 55 heures de bénévolat dans une association de la ville. Cette aide permet le plus souvent de financer le permis de conduire, et donc de s'insérer plus facilement. Devant la hausse des demandes, la ville a décidé d'augmenter les bénéficiaires de 80 à 120 jeunes en 2023, soit un effort budgétaire de 20.000 euros. **A noter que désormais les associations d'anciens combattants pourront accueillir des jeunes pour œuvrer sur le devoir de mémoire.** Et que dans le Quartier Politique de la ville, certains habitants de + de 25 ans peuvent profiter du dispositif.

SUBVENTION

DE NOUVEAUX COSTUMES POUR L'HARMONIE MUNICIPALE

Remise sur de bons rails depuis 5 ans, sous la houlette notamment de son directeur Dimitri Ingelaere, l'Harmonie est de plus en plus présente sur la commune (concerts d'automne et de printemps, Fête de la nature, Sainte Cécile, etc). Pour continuer de se montrer exemplaire, de nouveaux costumes vont être acquis, sur le même modèle, grâce à l'aide de la ville et de la conseillère départementale. En avant la musique !

RESTAURATION

RESTAURATION SCOLAIRE : LES AMBITIONS DU BIEN MANGER CONFORTÉES

Le marché de la ville avec les Papillons blancs, pour la réalisation des repas de la restauration scolaire et périscolaire, se termine le 31 décembre. La ville est donc contrainte de lancer un nouveau marché, mais il n'est **pas question pour elle de rogner sur la qualité : produits frais, 100% bios, et cuisinés localement**. La ville maintiendra également le tarif de 1,50 euro/repas pour les enfants coudekerquois.

IMPÔTS FONCIERS, COMMENT ÇA MARCHE ?

La Commune est libre de choisir son taux foncier : Coudekerque-Branche ne l'a pas augmenté depuis 15 ans, et notre ville ne fait pas partie des 5000 villes françaises qui l'ont augmenté cette année. En revanche, ce n'est pas elle qui fait évoluer la base d'imposition qui relève de l'Etat.
A la lecture du graphique, vous comprendrez aisément le mode de calcul et donc qui fait augmenter le montant à payer.

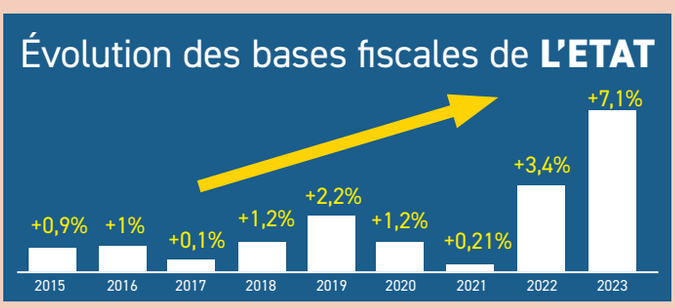

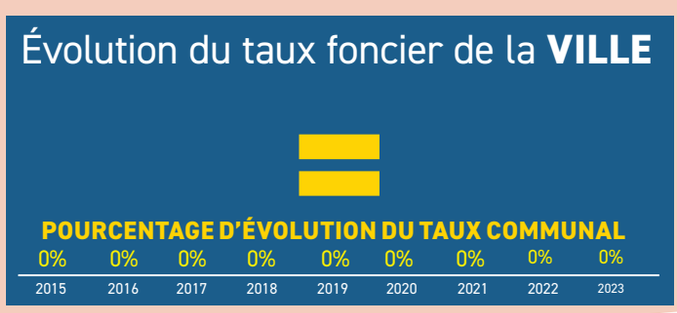

Coudekerque Branche
Notre avenir à tous

«En direct du Conseil Municipal» n°55 / Conception : S. Communication / Images : Ville de Coudekerque-Branche - Images : stockadobe.com © alekseivanin, sljubisa, M.studio, andromina, jennyb79, sharpnose